# FICHE INFORMATION SECURITE

**Conformément au Règlement CE n° 1907/2006**

**Date de révision** : 14/08/2024 **Version n° 4**

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

### 1.1 Identificateur de produit
Nom : PLATINIUM 15W40

### 1.2 Utilisation du mélange : Huile moteur poids lourd

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
ARMORINE S.A.
ZI Lann Sévelin 56850 CAUDAN
Tél : 02.97.76.13.87

E-mail : contact@armorine.fr

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification du mélange
Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

### 2.2 Eléments d'étiquetage
Non classé / non étiquetable

### 2.3 Autres dangers
**Effets néfastes pour la santé :**
Le brouillard d'huiles minérales peut irriter les yeux et l'appareil respiratoire
L'exposition prolongée peut provoquer des dermatoses
L'huile usagée peut contenir des impuretés dangereuses

**Effets néfastes sur l'environnement :**
Ne pas rejeter dans l'environnement : risque de contamination du sol et des eaux souterraines

**Evaluations PBT et vPvB :**
Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT et vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

## SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.2 Mélange** *Produit à base d'huiles de base minérales*

| Nom chimique | Numéros CAS/CE Enregistrement | Classification 67/548/CEE | Classification CE 1272/2008 | % |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | | | | |

*Pour le libellé complet des phrases H, voir rubrique 16*

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

***En cas de troubles graves ou persistants, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence***

**Après contact oculaire**
Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières bien ouvertes. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparait une rougeur ou une gêne visuelle.

**Après contact cutanée**
Enlever les vêtements contaminés, nettoyer les zones du corps concernées avec du savon et de grandes quantités d'eau. Consulter un médecin si une irritation apparait.

**Après inhalation**
Amener la personne à l'air frais.

**Après ingestion**
Ne pas faire vomir. Ne rien donner par voie buccale. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Anti poison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec les yeux**
Possibilité de rougeur

**Contact avec la peau**
Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

**Inhalation**
Possibilité de nausées, maux de tête, irritations en cas d'inhalation importante de vapeurs.

**Ingestion**
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés**
Mousse, Dioxyde de carbone CO2, poudre sèche, eau pulvérisée

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**
Ne pas utiliser de l'eau sous forme de jet

### 5.2 Dangers particuliers résultant du mélange

Lors de la combustion il peut se produire fumée et vapeurs, CO, CO2 …
Leur inhalation est très dangereuse

### 5.3 Conseil aux pompiers

Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Porter un appareil de protection respiratoire autonome en cas de fumées abondantes et des vêtements de protection.

## SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non secouristes**
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Assurer une ventilation adéquate. Eliminer toutes les sources d'ignition.

**Pour les secouristes**
Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8)

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter la pollution des égouts, des eaux en surface et des nappes phréatiques. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant. Conserver les déchets dans des récipients clos et étanches en vue de l'élimination conformément aux réglementations en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections
Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel (voir section 8). Se laver les mains après chaque utilisation.
Utiliser dans des zones bien ventilées.
Manipuler à l'abri de toutes sources potentielles d'inflammation et de chaleur. Ne pas fumer.
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker sur rétention à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité et de toute source d'ignition.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Conserver les récipients fermés en dehors de l'utilisation, de préférence dans leur emballage d'origine.
Ne pas entreposer dans des emballages non étiquetés.
Stocker à l'abri des acides et oxydants forts.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune donnée disponible.

## SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition**
Données non disponibles.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Prévoir une ventilation appropriée. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation. Respecter les règles d'hygiène. Recommandations pour une manipulation sans danger : porter des équipements de protection individuelle.
Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer avant réutilisation. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

## SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection des yeux**
Si un risque d'éclaboussures existe, porter de lunettes de sécurité avec protection latérale (conforme à la norme EN166) en cas de projections.

**Protection respiratoire**
Aucune dans des conditions normales d'utilisation. En cas de formation de brouillards ou vapeurs, appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un préfiltre à particules.

**Protection des mains**
Utiliser au minimum des gants résistants et étanches aux produits chimiques (conforme à la norme EN374)
La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.
Type de gants conseillés : Caoutchouc nitrile (NBR) ou PVC avec un index de protection > 5 (temps de perméation > 240 minutes). Remplacer les gants immédiatement en cas de coupes, de trous ou d'autres signes de dommages ou de dégradation.

**Protection de la peau et du corps**
Porter des vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité, vêtements à manches longues.

**Protection de l'environnement**
Prévoir des bacs de rétention et une ventilation adaptée
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Prévoir des sols imperméables et résistants aux hydrocarbures.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| **Aspect** | Liquide |
| **Couleur** | Ambre |
| **Densité** | Environ 0.89 |
| **pH** | Non établi |
| **Point d'écoulement** | Non établi |
| **Point éclair** | Non établi |
| **Température d'auto inflammation** | Peu probable |
| **Propriétés explosives** | Insoluble et non miscible dans l'eau |
| **Solubilité** | Soluble dans un grand nombre de solvants usuels |
| **Viscosité cinématique** | Environ 100 cSt à 40°C |
| **Propriétés explosives** | Ne présente pas de caractère d'explosivité dans les conditions raisonnablement prévisibles. |

### 9.2 Autres informations

Aucune

## SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

Aucune réactivité dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Chimiquement stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans les conditions d'utilisations préconisées.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique.

### 10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts, acides forts et bases fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Absence de décomposition dans des conditions normales.
La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO2, aldéhydes …et des suies (voir § 5.2)

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aigüe**

**Informations sur le produit** : aucune donnée disponible

**Informations sur les composants :** absence de donnée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Informations sur le produit** : à notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** absence de donnée

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Informations sur le produit** : à notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** absence de donnée

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Informations sur le produit :** non classé sensibilisant

**Informations sur les composants :** absence de sensibilisation connue

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Informations sur le produit** A notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** Absence de composés classés

**Cancérogénicité**

**Informations sur le produit :** à notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** absence de composés classés

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité pour la reproduction**

**Informations sur le produit** A notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** Absence de composé présentant des risques connus

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique**

**Informations sur le produit** A notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** Absence de donnée disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée**

**Informations sur le produit** A notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** Absence de donnée disponible

**Danger par aspiration**

**Informations sur le produit** A notre connaissance, ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger

**Informations sur les composants :** Absence de composé présentant des risques connus

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation** : l'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire

**Contact avec la peau** : possibilité d'irritation, de dessèchement, de sensibilisation ou de dermatite en cas de contacts répétés

**Contact avec les yeux** : peut provoquer une irritation temporaire

**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient pas de substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0.1% en masse, inscrite sur la liste établie conformément à l'article 59 du règlement Reach, ni de substance connue pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien .

**11.2.2 Autres informations**

Non disponible

## SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Absence de données expérimentales sur la toxicité pour les organismes aquatiques.

Concernant les substances **:** absence de donnée

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Absence de données expérimentales.

Concernant les substances : absence de données

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) : n'a pas fait l'objet de test spécifique
Facteur de bioconcentration (BCF) : n'a pas fait l'objet de test spécifique

Concernant les substances : absence de donnée

### 12.4 Mobilité dans le sol

Compte tenu de ces caractéristiques physico-chimiques, le produit est en général, peu mobile dans le sol.
Insoluble, le produit s'étale à la surface de l'eau.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Concernant les substances qui composent le mélange**
Elles ne répondent pas aux critères d'identification des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB), figurant en annexe XIII de REACH.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée spécifique

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Elimination du produit/de l'emballage**
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée

**Code déchets** selon le CED (Code européen des déchets) : il doit être attribué par l'utilisateur, selon son application

**Informations pertinentes pour le traitement des déchets**
Les emballages vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Conserver les étiquettes sur le récipient vide.
Le récipient vide garde des restes du produit qui peuvent être dangereux : ne pas pressuriser, couper, souder, percer ou exposer les récipients à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique …

**Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées**
L'utilisation d'eau pour le nettoyage des emballages vides n'est pas conseillée. Il convient de ne pas éliminer les déchets par rejet dans les égouts.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Règlement Transport | ADR/RID/ADNR | IMDG | IATA |
|---|---|---|---|
| **14.1 Numéro ONU** | Non réglementé pour le transport des marchandises dangereuses | | |
| **14.2 Nom d'expédition des Nations Unies** | | | |
| **14.3 Classe de danger pour le transport** | | | |
| **14.4 Groupe Emballage** | | | |
| **14.5 Dangers pour l'environnement** | | | |
| **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** | | | |

## SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulière au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (France)**
Se conformer aux dispositions applicables du règlement des installations classées

**Dispositions particulières concernant la protection de la santé humaine ou de l'environnement au niveau communautaire**
Substances candidates à autorisation : ce mélange ne contient aucune substance concernée
Substances soumises à autorisation : ce mélange ne contient aucune substance concernée

**Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail (France)**
Tableau des maladies professionnelles : n°36 (affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse)

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Les substances contenues dans ce mélange n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**Indication des modifications**

**Mentions H pertinentes**

**Informations supplémentaires :**
Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées (1.2) sans au préalable demander l'avis des services techniques du fournisseur.

Les informations contenues dans ce document se basent sur les données disponibles, à la date indiquée. Elles ne présentent toutefois aucune garantie concernant la précision des données ou les résultats obtenus à partir de ces données.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.
Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux ci.